

## ENI - ENT : MÊME COMBAT !

Si nos deux administrations ont fusionné, des efforts restent à faire pour mettre tous les stagiaires à la même enseigne ! Voici quelques différences flagrantes de traitement qui existent entre les deux écoles. M. PARINI s'était engagé à un alignement par le haut ? Qu'il le prouve !

### Frais de scolarité / indemnitaire

Est-il acceptable que la Direction Générale (DG) refuse le remboursement du coût de la carte orange aux élèves de l'ENT ? Est-il acceptable que cette même DG ne verse que de façon partielle l'indemnité de scolarité à un très grand nombre d'élèves de l'ENI ?

En janvier 2009, les élèves de l'ENI n'ont toujours pas été reclassés alors que ceux de l'ENT l'ont été dès septembre 2008 ! Cette différence de traitement est inacceptable et nous demandons à la DG de procéder à la régularisation au plus vite !

### La Prise en compte de la situation familiale

Aujourd'hui, la moyenne d'âge est bien différente de ce qu'on pouvait connaître il y a 30 ans. Nouvelle moyenne d'âge, nouveaux besoins ! Il est temps que les écoles en tiennent compte.

Une structure d'accueil pour enfant commune aux 2 écoles (ENI-Noisy et ENT-Noisiel) pourrait être mise en place pour que les parents-élèves puissent suivre leur scolarité plus sereinement sans connaître les lourds problèmes liés à la recherche d'une place en crèche ou d'une nourrice (encore faut-il la trouver !) qui s'adaptera à nos horaires hebdomadaires variables et à une scolarité qui ne dure qu'un an.

Il faudrait également que l'ENT accepte de prendre en compte la situation familiale pour les affectations ! La mobilité géographique doit être un choix et non une contrainte !

### Accès à l'extra-net

A l'initiative de l'ENT, une plate-forme informatique, ENT'RACTE (<https://portail.dgfip.finances.gouv.fr>) a été mise en place permettant, de chez soi d'accéder à l'intranet DGFIP (messagerie, eole, magellan etc.) grâce à l'attribution d'un certificat électronique. Cette initiative permet à chaque élève d'être davantage actif de sa formation.

**L'Union syndicale SNUI et SUD-TRÉSOR  
demande un lissage par le haut du traitement des élèves  
D'UNE MÊME ADMINISTRATION !!**

## ENT : Conseil de scolarité du 5 Novembre 2008

Ce conseil de scolarité s'est ensuite déroulé sous forme de questions réponses ou demande d'explications dont nous vous restituons ci-dessous le contenu par thème.

**Serait-il possible d'avoir les emplois du temps avec 2 semaines d'avance ?**

Réponse : C'est l'objectif fixé à partir de la période. Cependant pour les personnes en stage, si les emplois du temps n'arrivent pas en temps voulu, ils seront consultables de n'importe quel ordinateur dans les postes comptable par le biais d'ENTracte.

**Est-il possible d'aménager les emplois du temps en libérant les lundi matins et /ou vendredi après-midi comme à l'école des cadres B à LYON ?**

R : Non, l'enseignement sur Lyon n'inclut aucune activité périscolaire ; il faudrait donc supprimer toute activité y compris le voyage d'étude et les week-end à Bruxelles, Londres et Méribel...

Sur ce point, l'administration estime avoir déjà fait des efforts...

**Est-il possible d'alléger la semaine précédant le contrôle de connaissances en évitant la succession de cours de même matière au contenu « indigeste » et en libérant l'après-midi de la veille à tous les groupes dans un souci d'équité ?**

R : Si l'administration est consciente de ces désagréments, la gestion des emplois du temps de 23 groupes ne permet pas de prendre en considération tous les desiderata.

**Certaines conférences techniques ont été jugées mal placées dans la scolarité par les stagiaires.**

R : L'administration le reconnaît pour la conférence sur COPERNIC. Initialement prévue en période B, elle a dû être avancée en période A suite à des contraintes d'emploi du temps. De plus, elle signale que la plupart des conférences auront lieu au mois de janvier.

**Est-il possible d'avoir des exercices de comptabilité supplémentaires en ligne?**

R : Cela n'est pas prévu. L'administration compte sur la solidarité entre élèves, le travail sur livres (60 manuels de comptabilité sont disponibles à la bibliothèque), la communication avec les formateurs .... et sur un « déclic » qui devrait arriver ...

**Même si nous avons noté les efforts faits par l'administration pour faciliter l'intégration des personnes à mobilité réduite (des salles fixes proche de l'ascenseur et proche des rampes d'évacuation), nous signalons que l'école nécessiterait des aménagements. En effet, nous craignons des difficultés lors des évacuations, et attendons les exercices pour constater si les mesures actuelles sont suffisantes pour palier aux risques encourus par un feu ou tout autre danger. De plus, compte tenu de la volonté gouvernementale de tenir ses engagements concernant le taux obligatoire de personnel handicapé, il semblerait adéquat de créer des salles au RDC.**

R : Nous notons que Madame VIALLET semble confiante quant au futur de l'école dans le cadre de la

fusion. Cependant, l'administration se prévaut d'un avenir incertain tant en nombre de personnes concernées que sur le devenir de l'école dans le cadre de la fusion, elle n'envisage donc aucun travaux en ce sens ni dans un futur proche ni à plus long terme.

**Compte tenu de l'évolution de la moyenne d'âge des inspecteurs stagiaires, est-il possible d'envisager de créer une structure d'accueil pour les enfants au sein de l'école comme à l'école de l'ENI-CLERMONT ?**

R : Madame VIALLET signale que la structure d'accueil de l'ENI, certes petite, ne pourrait pas fonctionner si elle n'était pas ouverte aux habitants de Clermont.

L'ENT a fait le choix, comme pour les logements, de favoriser l'intégration des stagiaires dans le tissu social local et estime qu'en tant que futur cadre A, vous êtes capable en moins de deux mois (date d'attribution des logements) de vous débrouiller avec vos chères têtes blondes .....

Quand on connaît le manque de structures collectives et d'assistantes maternelles, à vous de vous « dépatouiller » avec vos chérubins pour leur trouver une place en crèche déjà saturée par la population locale ou de trouver une nourrice agréée qui s'adaptera à vos horaires très variables ...

**Comment fonctionne exactement la note de participation ? (entendez note binette ! !)**

R : M. HOZE rappelle que cette note mesure une valeur générale. Tous vos formateurs participent à son élaboration au prorata du nombre d'heure dispensé.

Par ailleurs, la note de la Direction pénalise certains comportements et valorise ceux qui ont une attitude exemplaire (aide aux autres, participation pour la collectivité...).

L'administration affirme que la moyenne des notes sera supérieure à la moyenne.

Ceux qui auront en dessous ne seront pas étonnés (convocation préalable) et souligne d'ailleurs qu'aucun recours n'a encore eu lieu pour des mauvaises notes...

**Des stagiaires demandent la prise en charge d'une partie des frais de transport quotidiens :**

R : La prise en charge d'une partie de la carte orange ne peut pas se faire pour des raisons juridiques. En effet, aucun texte ne prévoit ce remboursement.

Toutefois, le sujet est étudié par la direction générale. Cependant, l'Administration rappelle que les indemnités de stage ont vocation à couvrir ces frais, surtout pour les personnes n'ayant pas de double résidence...

Voici déjà plus de 3 mois que notre nouvelle promotion de contrôleurs stagiaires et d'inspecteurs élèves est installée. Les représentants du SNUI et leurs suppléants (fraîchement élus) ont siégé pour la première fois au Conseil d'Etablissement présidé par Mme GUILLE. Dans cette instance paritaire, nous avons tâché, conscients de la confiance que nous ont accordé les stagiaires, d'exposer à la Direction, les différents problèmes rencontrés en ce début de formation.

Dans un propos liminaire, le SNUI a dénoncé en particulier les nouvelles méthodes pédagogiques, la question récurrente du CMFI ainsi que le problème plus subjectif du stress généré par une scolarité à toute vitesse.

Au centre de la plupart des débats s'est placé le constat, dénoncé depuis le début de l'année, d'un manque criant de chargés de mission d'enseignement, en inadéquation avec l'importance de la promotion. Bien que la Direction ait reconnu cette pénurie et ses faibles marges de manœuvre (recrutement de tout le « vivier » des professeurs), les conséquences n'en demeurent pas moins préjudiciables pour notre promotion. Cela se traduit, entre autre, par :

- l'obligation de recourir aux conférences et EP<sup>1</sup>. Sur ce point la direction a déjà réduit le volume horaire de ces « nouvelles formes de pédagogie » au cours du 2<sup>ème</sup> semestre pour les 2 promotions, sans toutefois les supprimer totalement pour la raison évoquée ci-dessus.
- L'impossibilité de la double correction généralisée (toujours le manque d'enseignants), avec comme corollaire la perte de confiance liée aux différences de notes après le recours. Rappelons, qu'après chaque écrit, tout stagiaire a le droit de demander au correcteur d'expliquer sa façon d'évaluer la copie et, éventuellement, une deuxième correction. C'est là un droit mais il n'entraîne pas automatiquement une révision à la hausse de la note, celle-ci pouvant aussi être diminuée si le deuxième correcteur l'estime.

Les principaux points abordés ont été les suivants :

### □ INFORMATIQUE

La direction a reconnu les difficultés techniques constatées sur *Client Léger* (lenteur, blocages,...) et fait intervenir actuellement une société privée qui travaille sur ces problèmes. Mais aucune garantie n'est donnée quant à leur résolution. Une fin prochaine des *Clients Légers* n'est, hélas, pas à l'ordre du jour. Encore quelques années de cours avec un « écran-barrière » entre professeurs et élèves, l'impossibilité de déplacer les tables afin de travailler en groupes...

### □ CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- **IE** : (Inspecteurs élèves)

(CMFI) Après une présentation très enthousiaste de la Direction (!!!) liée à une évaluation à chaud positive de la part des élèves (on croit rêver), le SNUI a réitéré sa demande de décomposer la première épreuve écrite en 2 parties (en attendant une suppression du CMFI dans sa forme actuelle, mais qui dépend uniquement du Ministère). Dans les jours suivants le CMFI, celui-ci serait alors, évalué, permettant ainsi aux élèves de consacrer leurs révisions de novembre uniquement à la partie fiscale du programme. La Direction a accepté d'y réfléchir sans, néanmoins, donner aucune garantie.

1 EP : études personnelles

## - CS : (contrôleurs stagiaires)

Les vœux en filière ont été respectés et les élèves ont obtenu leur premier choix. La Direction a toutefois reconnu, qu'une fois de plus, l'équilibre n'a tenu qu'à un fil et que sans les 7 CS ayant coché « indifférent », les choses auraient été bien plus compliquées.

Au niveau du premier écrit, aucune inquiétude ne semble troubler la Direction. En effet les résultats des oraux ont compensés la baisse de la moyenne de l'écrit. Les « nouvelles méthodes » ne seraient pas la cause de cette baisse sensible de la moyenne selon les responsables pédagogiques. Pour preuve, les IE qui ont eu à subir les EP et autres conférences n'ont pas vu leur note s'effondrer par rapport à ceux de la promo précédente ! Sur le Stress généré par le décuplement de notes moyennes ou basses (plus de 52% des notes égales ou inférieures à 14 contre 25% l'année précédente !) : Silence Radio !

## □ HANDICAP

Les professeurs présents ont noté la satisfaction et surtout l'utilité qu'ils avaient retiré de la journée de sensibilisation organisée le 18 juin 2008 par l'Association « Handi Sup Auvergne ». Il a été de ce fait demandé la généralisation de cette journée à l'ensemble du corps enseignant afin que soient pris en compte les besoins spécifiques ainsi que les particularités de ce public ; sans toutefois qu'il n'existe, comme le demande les stagiaires handicapés, aucune différence de traitement positive à leur égard.

Le SNUI a demandé à ce que cette sensibilisation soit étendue aux élèves; la Direction a assuré qu'un film sur le sujet serait disponible en salle bureautique.

Par ailleurs, il a été confirmé que les tâches accomplies par Mme Welzbacher continueraient après le départ en retraite de celle-ci. Même si des ratés (retard dans la réception de matériel spécifique...) liés au volume important de recrutement ont été à déplorer cette année, on ne saurait imaginer qu'elle aurait été la situation sans le dévouement infatigable et l'extrême disponibilité de Mme Welzbacher.

## □ GESTION DU FACTEUR STRESS

M. ARNAL (Directeur Divisionnaire aux RH de la DRF) a présenté un nouveau document destiné à lister les risques professionnels quel qu'en soient la nature (matériel, médical, psychologique...) et ceci en concertation avec la DRF, les Organisations Syndicales et le CHS. Ce document appelé « Document Unique » fut présenté en toute fin du Conseil d'établissement, ce qui n'a pas permis d'en débattre en profondeur; mais M. ARNAL nous a cependant indiqué que dans le cadre de cette nouveauté rentrerait la prise en compte du facteur stress (si présent chez beaucoup de stagiaires !). Nous avons donc indiqué que le D.U nous intéressait ; reste à étudier sa mise en application.

## □ REGIME INDEMNITAIRE

Depuis le 29 septembre, le SNUI se fait l'écho de l'incompréhension de nombreux collègues quand à l'attribution de la prime de scolarité. En effet depuis cette date, un certain nombre de communes appartenant à la grande couronne de Paris, sont considérées comme étant rattachées à la petite couronne. Cette légère modification n'est pas sans conséquence puisque les collègues concernés ont vu leur prime fondre de 4000 Euros.

Le SNUI interrogeant l'Administration à ce sujet et dénonçant le manque flagrant d'information, a vu cette dernière se réfugier derrière la référence du texte réglementaire en question portée sur les divers documents d'inscription. Nous ne pouvons nous contenter d'une telle réponse et continuerons à réclamer notre dû.

# Résultat des élections ENI-ENC-ENT

## Le « coup du chapeau » pour l'union syndicale SNUI-Sud Trésor !

### **28 octobre 2008 : élections à l'Ecole Nationale du Trésor**

Dans un paysage traditionnellement rendu complexe par la présence de listes de non-syndiqués, Sud Trésor s'est nettement imposé cette année à l'ENT, bousculant au passage la hiérarchie syndicale en place dans l'ex-DGCP. 84,20 % des stagiaires sont allés voter.

<b>1<sup>er</sup> :</b>	<b>Sud Trésor -</b>	<b>30,71 % des suffrages - 2 sièges</b>
2 <sup>ème</sup> :	CGT Trésor -	24,65 % des suffrages - 2 sièges
3 <sup>ème</sup> :	FO Trésor -	23,64 % des suffrages - 2 sièges
4 <sup>ème</sup> :	Liste non-syndicale PVSA -	23,64 % des suffrages - 2 sièges

**Elus Sud Trésor**      **Laure DUTHILLEUL**      **Philippe FOURCADE**

### **6 novembre 2008 : élections à l'Ecole Nationale du Cadastre**

Avec, cette année encore, une participation record (93,48 %), les stagiaires de l'ENC ont une fois de plus largement témoigné leur confiance au SNUI malgré la présence cette année d'une liste du Snadgi CGT, absent l'an dernier. Les électeurs ont accordé au SNUI plus de suffrages qu'aux deux autres listes réunies.

<b>1<sup>er</sup> :</b>	<b>SNUI</b>	<b>52,75 % des suffrages</b>	<b>2 sièges</b>
2 <sup>ème</sup> :	FO Impôts	25,27 % des suffrages	1 siège
3 <sup>ème</sup> :	Snadgi CGT	21,97 % des suffrages	1 siège

**Elus SNUI**      **Philippe MONSERRAT**      **Sophie BENOIT**  
**Cédric GOGLIO**      **Marion GILLET**

### **20 novembre 2008 : élections à l'Ecole Nationale des Impôts**

Depuis la rentrée de septembre, les stagiaires de l'ENI sont en prise avec « l'expérimentation » des cours en salle de conférence et des « études personnelles ». Leur détermination et leur mobilisation aux côtés des syndicats ont permis de minimiser la portée de cette réforme et d'envisager la poursuite de leur scolarité sous de meilleurs auspices. Le taux de participation de 86,02 % démontre leur intérêt pour le fonctionnement des instances paritaires à l'ENI et pour le syndicalisme.

Avec 556 voix sur 1069, le SNUI conforte sa place de première organisation syndicale à l'ENI.

<b>1<sup>er</sup> :</b>	<b>SNUI</b>	<b>52,01 % des suffrages</b>	<b>4 sièges</b>
2 <sup>ème</sup> :	Snadgi CGT	21,98 % des suffrages	1 siège
3 <sup>ème</sup> :	CFDT Impôts	17,21 % des suffrages	1 siège
4 <sup>ème</sup> :	FO Impôts	8,79 % des suffrages	pas de siège

**Elus SNUI**      **Julien COUGOUREUX**      **Lilian MOUNARD**  
**Naïma NANCY**      **Elisabeth LOUVRIER**  
**Yuksel AYDIN**      **Bruno ADAM**  
**Désirée BRUN**      **Pauline MANZANO**

Quelques mois après la création de l'Union syndicale SNUI-Sud Trésor, on ne peut que se féliciter des victoires de ses deux syndicats-membres dans ces trois écoles qui forment les inspecteurs et les contrôleurs de la DGFIP de demain. Signe que le but poursuivi par l'Union de rassembler les agents de la DGFIP et de défendre les valeurs du syndicalisme de proposition et d'action dans un esprit unitaire, est bien compris par les stagiaires et recueille largement leur adhésion.

## SOIREE THÉÂTRE ENI NOISY

### *Psyché*

Le mercredi 17 décembre 2008 des inspecteurs élèves et contrôleurs stagiaires amateurs de théâtre ont assisté à une représentation de *Psyché* au théâtre du Nord-Ouest dans le neuvième arrondissement de Paris.

*Psyché* est une tragi-comédie et ballet en cinq actes et en vers, écrite par Molière en collaboration avec Corneille et Quinault. La forme musicale du ballet a été composée par Jean-Baptiste Lully, le célèbre surintendant de la musique de Louis XIV. Le livret liant les intermèdes est de Thomas Corneille, frère de Pierre. La note du libraire précise même: "*Cet ouvrage n'est pas tout d'une main. M. Quinault a fait les paroles qui s'y chantent en musique, à la réserve de la plainte italienne. M. de Molière a dressé le plan de la pièce, et réglé la disposition, où il s'est plus attaché à la beauté et à la pompe du spectacle qu'à l'exacte régularité. Quant à la versification, il n'a pas eu le loisir de la faire entière. Le carnaval approchait, et les ordres pressants du Roi, qui se voulait donner ce magnifique divertissement plusieurs fois avant le carême, l'ont mis dans la nécessité de souffrir un peu de secours. Ainsi, il n'y a que le prologue, le premier acte, la première scène du second et la première du troisième dont les vers soient de lui. Monsieur Corneille a employé une quinzaine au reste; et, par ce moyen, Sa Majesté s'est trouvée servie dans le temps qu'elle l'avait ordonné.*" La pièce a été représentée pour la première fois le 19 avril 1678 à l'Académie royale de musique à Paris.

Pour la légende, le Roi commanda cette oeuvre pour l'offrir à sa maîtresse; les contemporains reconnurent Madame de Montespan dans le personnage de Psyché; Louis XIV apparaissant sous les traits du dieu Amour, et le château de Clagny que le roi lui faisait construire, comme le palais de l'Amour.

La mise en scène de Coralie Salonne au théâtre du Nord Ouest offre au texte une certaine modernité. Les aménagements musicaux appartiennent à l'univers du jazz des années 30. Et les acteurs investis dans un texte exigeant y sont excellents.

Cette pièce nous rappelle à travers divers motifs que le terme "psychanalyse" vient bien du terme grec "Psyché" dont le mythe a certainement inspiré Freud: la jalousie d'Aphrodite pour l'objet d'amour de son fils (complexe d'Aphrodite), l'union platonicienne de Psyché et d'Amour sont autant d'illustrations de concepts psychanalytiques. En effet, selon Bettelheim, en forgeant le terme "psychanalyse" pour décrire son travail, Freud souhaitait mettre en évidence le fait qu'en isolant pour les examiner les aspects négligés et cachés de notre âme, nous pouvions éventuellement nous les rendre plus familiers afin de comprendre leur rôle dans notre vie. L'histoire de Psyché évoquant parfaitement le "parcours" d'une analyse: avant d'atteindre son apothéose (rejoindre Eros et atteindre l'immortalité), elle a dû descendre aux Enfers pour rechercher un objet caché...

Cette soirée, nous l'imaginions évidemment loin de la fiscalité...c'était sans compter sur le sympathique barman du théâtre qui avait travaillé...aux éditions Lefevre ! Il nous raconta ses bons souvenirs...comme quoi, tout comme Psyché, on n' échappe pas à son destin!

## RANDONNEE A FONTAINEBLEAU

Les mardi 7 et jeudi 9 octobre une sortie a été organisée par l'ACST (assoc. culturelle et sportive des élèves du Trésor) pour une randonnée de 2 heures en compagnie des 2 guides légendaires de l'ENT Marc et Pifou dans la forêt de Fontainebleau.

C'était une superbe journée, marquée par un beau soleil. Les couleurs de l'automne ont agréablement accompagné cette promenade qui n'était pas de tout repos ! Nous étions une quarantaine et nous avons marché durant 2 bonnes heures dans une superbe forêt.

## COURS D'OENOLOGIE

Des cours d'oenologie sont organisés pour agrémenter les soirées des élèves de l'ENT. Ces cours commencent à 17h30 et il n'y a pas d'heure de fin :)

Face à l'affluence, 3 groupes de 50 élèves ont été créés !!

5 verres sont fournis à chaque élève pour déguster 5 vins. La dégustation se déroule en 3 phases: la première pour "regarder" le vin (couleur, ...), la deuxième pour le "sentir" et la dernière (tant attendue !!), pour le déguster. Le tout pour mieux faire passer l'année !!

## LES PETITS BALS DE L'ENT

Les petits bals sont à l'ENT ce que les Gourlettes sont à l'ENI ! C'est mythique !

Ils se déroulent au foyer de l'école de 22h à 2h du mat'. Il s'agit d'une soirée dansante avec DJ, musique à fond et bar.

Ces soirées sont très populaires et remportent un fort succès. Elles permettent de décompresser dans une ambiance conviviale et sympathique.

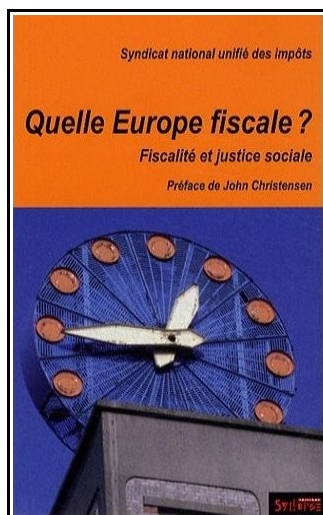
Bientôt une soirée costumée se déroulera, on l'attend toutes et tous !!

# LECTURES !

(parce qu'il n'y a pas que les notifs et les atd dans la vie...)

## « Quelle Europe fiscale ? »

Cet ouvrage publié par notre syndicat explique de façon pédagogique les enjeux actuels et démontre que la fiscalité doit et peut évoluer vers plus de justice fiscale, c'est-à-dire vers plus de justice sociale en Europe. Pourquoi ne pas " penser " un serpent social et écologique qui viendrait compléter le serpent fiscal ?

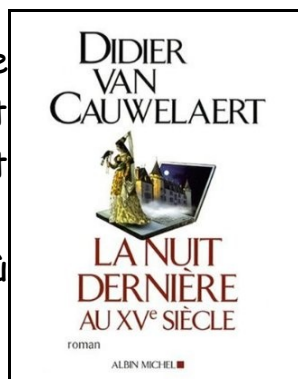


(7 €)

## Comment vivre une histoire d'amour quand on est contrôleur des impôts à Châteauroux en 2008 ?

C'est tout le problème de Jean-Luc Talbot, qui était un homme normal, rangé et rationnel...

Jusqu'à la nuit dernière, où tout a basculé.



Est-il rattrapé par une passion vécue au Moyen Age, ou victime du complot diabolique d'un contribuable ?

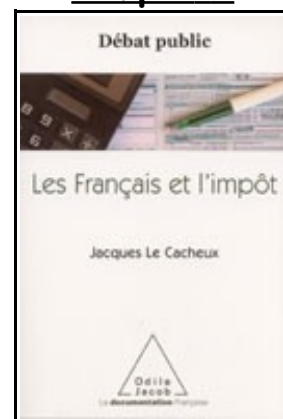
Ballotté de manipulations dangereuses en bonheurs fous, il se demande s'il est en train de perdre la raison, ou de trouver un sens à son existence. Si la réincarnation existe, quel est son but ? Faut-il revenir sur les pas d'un autre, pour découvrir enfin qui l'on est ? Peut-on modifier le passé ? Peut-on réussir deux vies à la fois ?

## « La nuit dernière au XV<sup>e</sup> siècle »

de Didier Van Cauwelaert.

A lire de toute urgence !!! (20 €)

## « Les Français et l'impôt »



Vous allez aimer ce livre !

D'une lecture aisée et fluide, cet ouvrage fait le point, sur la fiscalité sous un regard économique et bat en brèche bon nombre d'idées reçues tout en abordant de très intéressantes réflexions économiques sur l'état de la fiscalité française. (11€90)

SNUI

01.44.64.64.44

[ecoles@snui.fr](mailto:ecoles@snui.fr)

[www.snui.fr/ecoles/](http://www.snui.fr/ecoles/)

SUD TRESOR

01.43.56.31.41

[sudtresor@orange.fr](mailto:sudtresor@orange.fr)

[www.sudtresor.org](http://www.sudtresor.org)